

## SALLE MULTI-ACTIVITÉS

### Réunion d'information : Mardi 6 mars 2018 à 19h

### Salle polyvalente



TAP



Salle multi-activités



Marché de Noël



# Sommaire

<b>ACTUALITÉS</b>	p. 3	2P'ARTage	p. 8
<b>INFOS DIVERSES</b>	p. 3	Comité des Fêtes	p. 8
<b>INTERCOMMUNALITÉ</b>	p. 4	Marché de Noël	
<b>VIE COMMUNALE</b>		Mondée	
Cérémonie 11 novembre	p.4	Dugommier	
Travaux	p. 4	Les Salvauriens	p. 9
Ecoles	p. 4-5	Club de l'Amitié	p. 9
TAP	p. 5	Association Jeux, détente et loisirs	p. 10
CCAS	p. 6		
<b>ASSOCIATIONS</b>		<b>ETAT CIVIL</b>	p.11
AS Versau	p. 7		
Comité des Fêtes	p. 7	<b>AGENDA</b>	p.12



## Le Mot du Maire...

L'année 2017 fut riche en événements avec le renouveau de l'échiquier politique et le changement des instances intercommunales

Le paysage politique français a changé avec l'élection d'Emmanuel Macron nouveau Président de la République, Elodie Jacquier-Laforge, Députée de la 9ème circonscription de l'Isère. Trois nouveaux sénateurs de l'Isère Frédérique Puissat, Didier Rambaud, Guillaume Gontard ont été élus ; Michel Savin et André Vallini ont été réélus.

Au niveau Intercommunal, est née «Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté» issue de la fusion des trois anciennes communautés de communes (Pays de Saint Marcellin, Chambaran Vercors et Pays de la Bourne) et prend, de par la loi, la compétence de Développement Economique.

Au niveau communal, la commune a approuvé son Plan Local d'Urbanisme (PLU), réalisé des travaux de mise en accessibilité, de réfection des bâtiments communaux et du cimetière, la restauration du monument aux morts puis a lancé le projet de création de la nouvelle salle multi activités et de l'aménagement des espaces extérieurs.

2018 commence par un changement dans nos habitudes avec le transfert à l'Intercommunalité à compter du 1er Janvier de la compétence « Eau-Assainissement » jusqu'alors compétence communale.

La construction de la nouvelle salle multi activité commencera début septembre.

La commune poursuivra cette année les travaux de sécurité et d'aménagement des voiries, la remise en état des bâtiments et des édifices communaux.

Malgré un contexte toujours difficile, rempli d'incertitude, nous mènerons ces projets afin d'améliorer le cadre de vie de chacun d'entre vous, tout en maîtrisant les budgets communaux.

# Actualités

## ✓ TAXE HABITATION 2018 : 80 % des foyers exonérés d'ici 2020

Grande réforme s'il en est une, nombre de contribuables bénéficieront d'une diminution de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale.

La mesure a été votée et est donc applicable dès cette année :

En effet, les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence (figurant sur l'avis d'imposition de l'année 2017) n'excède pas 27 000 euros pour la première part de quotient familial + 8 000 euros pour chacune des deux premières demi-parts supplémentaires + 6 000 euros par demi-part en plus à partir de la troisième, pourront bénéficier de ce dégrèvement de 30% en 2018.

Quant aux foyers qui dépasseraient légèrement ces plafonds, ils pourront eux aussi obtenir un dégrèvement. Toutefois, le taux sera inférieur à 30 %. Ainsi, plus le revenu fiscal de référence est élevé, moins la réduction est importante.

Et l'exonération sera évolutive car pour les ménages éligibles, en 2019, elle sera portée à 65%. Enfin, ils en seront totalement exonérés en 2020.

Attention, les foyers qui bénéficient déjà d'un dégrèvement ou d'une exonération ne sont pas concernés par cette mesure. Il en est de même pour les personnes redevables de l'impôt sur la fortune en 2017.

## ✓ Vaccins obligatoires :

C'est l'une des mesures prise par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, qui entre en application pour cette nouvelle année : le passage de 3 à 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018.

Seuls les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 sont concernés par cette extension de l'obligation vaccinale. Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018, seul le «DTP» demeure obligatoire, la réalisation des 8 autres restant vivement recommandée.



## Faites-vous partie des contribuables qui payeront moins de taxe d'habitation en 2018?

Pour le savoir, rendez-vous sur le simulateur mis à disposition sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Il vous permettra de savoir si vous pouvez ou non bénéficier de cette réduction progressive de votre taxe d'habitation.

Pour cela, il vous suffit de renseigner votre revenu fiscal de référence (figurant sur votre avis d'impôt sur les revenus) le nombre de part(s) et le montant de votre taxe d'habitation. Après avoir enregistré ces trois données, il vous suffit de cliquer sur "calculer" et vous obtiendrez directement la réponse.

Attention tout de même, car seul le revenu fiscal de référence 2017 (pas encore connu) permettra de valider définitivement votre exonération, aussi en cas de variation de revenus ou de situation de famille, l'impact peut être important... prudence donc !

Si vous êtes éligibles et mensualisés vous pouvez dès à présent procéder à une modification du montant de vos mensualités depuis votre espace particulier. Autrement, un ajustement sera automatiquement effectué d'ici la fin de l'année.

Pour plus d'informations :

- Site du ministère des Solidarités et de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/vaccins-obligatoires/>

- Site de Vaccination info service : <http://vaccination-info-service.fr/>

# Intercommunalité



La loi NOTRe transférant de droit la compétence « Eau-Assainissement » à l'Intercommunalité Saint Marcellin Vercors Isère Communauté à compter du 1er janvier 2018, les tarifs doivent être harmonisés sur la totalité du territoire.

Si les tarifs 2018 restent inchangés, ceux-ci verront une certaine évolution. Aussi, afin d'atténuer une hausse importante des tarifs sur les foyers, une période de lissage sur cinq ans a été décidée par le conseil communautaire pour arriver en 2024 à un tarif unique pour les abonnés sur toutes les communes

## Evolution des tarifs pour la commune de Saint Sauveur :

### **Eau potable :**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Part fixe	64€	64€	67€	71€	74€	78€	81€	84€
Part variable	0.75€	0.75€	0.81€	0.86€	0.92€	0.97€	1.03€	1.06€

### **Eaux usées :**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Part fixe	40€	40€	56€	73€	89€	106€	122€	125€
Part variable	0.83€	0.83€	0.97€	1.12€	1.26€	1.41€	1.55€	1.58€

Par ailleurs, les abonnés raccordés au réseau d'eau et d'assainissement doivent s'adresser désormais directement au service Eau et Assainissement de la Communauté de Communes



## **AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018, LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT CHANGE**

Pour tout renseignement d'ordre technique, administratif ou concernant le règlement de vos factures, vous pouvez désormais vous adresser à :

Régie eau et assainissement de la SMVIC  
Accueil de VINAY  
100, rue Paul Guerry – 38470 VINAY  
Tél : 04.76.36.90.57 / Mail : regie.eau@3c2v.fr

Régie eau et assainissement de la SMVIC  
Accueil de SAINT MARCELLIN  
1 bis, rue Ampère – 38160 SAINT MARCELLIN  
Tél : 04.76.64.01.81 / Mail : regie.eau@3c2v.fr

Ouverture du lundi au Vendredi,  
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Ouverture du lundi au Vendredi,  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**En cas de problème technique ou de panne,  
Vous pouvez contacter le service d'astreinte 7 jours / 7 et 24 h / 24**

**04.76.36.94.01**

### RÉUNION PUBLIQUE SALLE MULTI-ACTIVITÉS

La réunion publique se tiendra  
le 6 mars 2018 à 19h  
à la salle polyvalente.

**MAIRIE :**  
**NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE**  
**LA MAIRIE EST OUVERTE**  
**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H**

### INFO JEUNES

Vous avez entre 16 et 18 ans, vous souhaitez vous rendre utile durant les vacances d'été ? La mairie de Saint Sauveur recrute des jeunes pour une période de quinze jours au sein des services techniques en juillet et août 2018. Vous souhaitez des informations ? Vous êtes intéressé ? Contactez la Mairie au 04 76 33 11 41.

### Travaux : Appartements au dessus de l'école

Les appartements au-dessus de l'école ont été complètement rénovés et sont disponibles à la location.



Au printemps, les murs intérieurs des cimetières seront restaurés et une campagne d'entretien des routes sera conduite.



Cette année, le soleil était au rendez vous pour accueillir les jeunes sapeurs pompiers, leurs aînés, la lyre Saint Marcellinoise, ... devant le monument aux morts tout juste rénové.

### EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS SUR LA COMMUNE

**Evolution de la population de Saint Sauveur de 1975 à 2018**

1975	1982	1990	1999	2005	2010	2014	2018
1426	1415	1481	1676	1833	1927	2079	2152

### Population par sexe et âge en 2014

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 069	100	1 010	100
0 à 19 ans	268	25,1	221	21,9
20 à 64 ans	588	55,0	541	53,5
65ans ou +	213	19,9	248	24,6

Source : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

### Evolution démographique pour les communes limitrophes

	2010	2015	écart	Evolution en %
St Marcellin	8 283	8 407	124	1.49
St Romans	1 771	1 820	49	2.77
<b>St Sauveur</b>	<b>1 969</b>	<b>2 152</b>	<b>183</b>	<b>9.29</b>
St Vérand	1 866	1 784	-82	-4.39

## ÉCOLES

### **Retour à la semaine de 4 jours**

Lors du dernier conseil d'école extraordinaire qui s'est tenu le 18 décembre, le conseil a voté pour un retour à la semaine de 4 jours à la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018. (11 pour, 5 contre et une abstention)

Pour rappel, 77% des parents ayant répondu à notre enquête étaient favorable à cette organisation.

Ce vote allait également dans le sens du conseil municipal qui a voté pour cette organisation du temps scolaire et opté pour un retour aux anciens horaires soit 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30.

La durée de la pause méridienne restera de deux heures malgré une demande des enseignants de la raccourcir à 1h30. En effet les deux services de restauration ne peuvent se faire dans de bonnes conditions sur une durée inférieure à 2 heures.

Cette organisation reste soumise à l'accord de l'inspection d'académie de Grenoble.

### **Inscription rentrée 2018**

Si votre enfant est né en 2015, il va faire sa première rentrée à l'école maternelle en septembre 2018. N'oubliez pas de l'inscrire dans votre mairie avant le 30 Mars 2018.

### **Inscrire son enfant en mairie**

Quels sont les documents à fournir ?

➤ Le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.

➤ Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires (D. T. polio), ou les certificats de vaccinations, ou un certificat de contre-indication.

➤ Un des justificatifs de domicile suivants : dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu ou dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle ou facture de gaz ou d'électricité de moins de trois mois ou échéancier en cours. Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité, passeport...) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement). La mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

### **Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école**

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école sur présentation:

- du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance,

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Attention: l'inscription auprès de l'école doit être faite au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire !



## TAP

### **Nouvelle référente**

Depuis début Novembre, Erica LUYA a rejoint l'équipe des intervenants aux activités périscolaires comme nouvelle référente. Elle est en charge de l'organisation des TAP et des relations entre les différents intervenants et les parents.



### **Quoi de neuf au périscolaire de St Sauveur ?**

Pour cette fin d'année 2017, les enfants présents aux TAP ont eu la chance d'avoir la visite surprise du Père Noël venu leur offrir mandarines et papillotes... un moment qu'ils attendent chaque année avec impatience. Le même jour, l'atelier cuisine a également préparé du jus de pomme chaud, et les enfants ont eu la joie de faire découvrir leur recette à tous leurs camarades en passant les servir dans chacun des ateliers.

Aussi, pour cette fin d'année lors de certains ateliers, les enfants ont confectionné des cartes de vœux pour le repas des aînés, organisé par le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de St Sauveur ; ainsi que pour les soldats en mission ne pouvant rentrer chez eux pour les fêtes de fin d'année.

Pour la deuxième période, 114 enfants sont inscrits en TAP le mardi et 121 le jeudi.

En primaire, les activités cheval, jeux de société, judo, sports collectifs, tricotin, se poursuivent et sont toujours très appréciées des enfants.



Les activités manuelles comme le dessin, la peinture, les arts premiers, arts bruts, le récup'art battent leur plein en cette période hivernale.

Les enfants ont découvert avec un grand intérêt de nouvelles activités comme l'atelier « bien être et vivre ensemble » et « yoga ».

En maternelle, nous avons pu constater un fort intérêt des familles pour les TAP, lors desquels les plus petits peuvent pratiquer



différentes activités manuelles adaptées à leur âge, sur différents thèmes de la saison.

**CCAS :**

**Repas de fin d'année et colis de Noël**

Samedi 18 Novembre 2017, la salle des fêtes de Saint-Sauveur accueillait les aînés de la commune autour du traditionnel repas offert par le CCAS.

105 personnes étaient présentes à ce moment festif. Un copieux et succulent menu préparé par le traiteur « Sainte Philomène » de Chatte a été fort apprécié par les convives.

L'animation du repas était, cette année encore,



assurée par Pierre Luc et Véronique Moinel de la Chapelle de Surieu.

A la fin du repas, des cartes de vœux, réalisées par les enfants de l'école, ont été distribuées.

**Pour l'année 2018, le CCAS a déjà fixé la date du repas et vous invite à noter dès à présent la date du samedi 17 Novembre 2018 dans vos agendas.**

Les personnes de plus de 80 ans et celles qui n'ont pas pu se rendre au repas pour des raisons de santé, n'ont pas été oubliées.

Les membres du CCAS leur ont rendu visite pour leur offrir un colis composé de produits locaux, accompagné d'une carte réalisée par les enfants de l'école lors des activités périscolaires.

Pour les aînés des hôpitaux le colis était composé d'une étole, de produits de toilette et de friandises.



**Aides accordées aux enfants de la commune**

Du 1er Septembre 2017 jusqu'au 31 Août 2018 pour 35 journées maximum

**1- : Aide à la pratique sportive, culturelle ou artistique**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sauveur alloue une aide à la pratique sportive, culturelle ou artistique à tout enfant de 5 à 11 ans, scolarisé et résidant à Saint-Sauveur, à l'exclusion des enfants scolarisés au collège et selon le quotient familial.

Quotient Familial	Forfait
De 0 à 350€	50 €
De 351 à 600€	40 €
De 601 à 900€	30 €
De 901 à 1200€	20 €
De 1201 à 1500€	15 €

**2 : Aides aux familles de St Sauveur pour les enfants de 3 à 17ans pour les activités en accueil de loisirs, les séjours en camps et colonies de vacances (avec hébergement) dans tous les départements de France**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sauveur alloue des aides aux enfants (de 3 à 17 ans) de Saint Sauveur pour les activités en accueil de loisirs, les séjours en camps et colonies de vacances (avec hébergement) dans tous les départements de France :

Quotient	Participations
0 à 350€	80% du montant facturé aux familles
351 à 600€	60% du montant facturé aux familles
601 à 900€	40% du montant facturé aux familles

**Si votre quotient familial correspond aux critères d'aides, nous vous demandons d'apporter en mairie les documents suivants :**

1. Un justificatif de domicile,
2. Une facture acquittée de l'activité
3. 1 relevé d'identité bancaire
4. Le justificatif de la Caf avec le montant du quotient familial.

# Associations

## 2P'ARTage



En écoutant nos rêves, nos passions, nos intuitions, nos émotions, nous nous réunissons le vendredi soir autour du pastel et de l'acrylique : un beau moment de partage, idéal pour lâcher prise à l'aube des week-end.

Sans professeur, nous aiguïsons notre sens de l'observation pour nous entraîner dans l'élaboration et l'amélioration de nos tableaux, notamment sur les jeux d'ombre et lumière.

Nous programmons également pour les adhérents un ou deux ateliers avec des artistes extérieurs qui nous apportent de nouvelles techniques.

### EXPOSITION

Cette année, nous avons exposé nos tableaux en mairie de St Sauveur.

Patricia a participé au **Chemin des peintres à Alixan (\*)** et à l'exposition de Vinay.

*(\*)« Chemin de peintres, » est une manifestation culturelle et artistique qui propose au public un circuit découverte sur dix-sept communes de la Drôme. De salles des fêtes en églises, d'écoles en théâtres, plus de 250 artistes professionnels et amateurs exposent.*

Si vous avez envie de nous rencontrer, vous pouvez venir le vendredi soir à partir de 19h à la Salle des Associations.

### Comité des Fêtes

#### Marché de Noël

Les 2 et 3 Décembre 2017 a eu lieu le 11ème Marché de Noël de St Sauveur.

Malgré une météo hivernale, les visiteurs étaient venus nombreux admirer les quelques 85 stands qui composaient la 11ème édition du Marché de Noël. Des stands tous aussi beaux les uns que les autres, autant par leur originalité que par leur créativité.

Petits et grands ont pu se réchauffer en dégustant le vin chaud (blanc et rouge) et les crêpes proposés par le Comité des Fêtes. Et, pour le repas du soir, les diots cuisinés par Chris Feugier.

Samedi après-midi, le Père Noël a emmené dans une marche aux lampions des enfants ravis, qui au retour ont eu un avant-goût de Noël. Et, pour le plaisir de tous, le traditionnel feu d'artifice a embrasé le ciel du village.

La journée de dimanche s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et festive. Un atelier maquillage, un atelier dessin et lettres au Père Noël et les promenades à poneys, gratuits, ont fait la joie des enfants. De nombreux lots (généreusement offerts par nos sponsors) ont comblé les participants.

De l'avis de tous, un beau week-end, où se mêlent traditions et festivités, pour entamer les fêtes de fin d'année.

### 5ème Mondée Salvérienne



Plus de 110 personnes étaient présentes le 20 janvier à la salle des fêtes, pour monder un peu plus de 700 kg de noix.

Une ambiance conviviale où chanteurs et humoristes ont laissé libre court à leur talent, orchestré de main de maître par l'ami vice-président Michel Feugier.

Après le labeur, place au casse-croûte et à la détente pour une belle fin de soirée.

Une belle animation qui s'installe dans le temps et donc rendez-vous l'année prochaine !



## Les "Dugommier" à St Sauveur

La troupe des Dugommier, sur invitation du Comité des Fêtes, a pris possession de la salle des fêtes le vendredi 2 Février au soir pour le plus grand plaisir de tous.

Pendant près de 2 heures, ils ont enthousiasmé le public avec leur nouvelle pièce : ON DIVORCE !

2 heures de rires, où les déboires conjugaux des protagonistes nous ont fait oublier la morosité de ce mois de janvier.

Nous leur souhaitons une bonne continuation et toujours plus d'inspiration pour les années à venir.



## Les Salvauriens

La troupe de théâtre Les Salvauriens vous informe que les représentations de leur pièce initialement prévues pour début mars ont été annulées en raison d'un problème d'effectif. Les dates des prochaines représentations vous seront communiquées prochainement.

## Repas de l'ACCA Saint Sauveur samedi 3 février 2018



C'est dans une ambiance très chaleureuse et conviviale que s'est déroulé le traditionnel repas « Chevreuil » organisé par Robert Veyret, Président de l'ACCA de Saint Sauveur et préparé de main de maître par Jean Pierre Tanchon et Bruno



du restaurant Le Salvérien.

Les convives (chasseurs et propriétaires terriens) se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine.

## Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié compte actuellement 85 Adhérents

Tous les Lundis : travaux manuels (tricot, point de croix, hardanger, crochet.....)

Les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois : Jeux de société (coinche, scrabble, rummikub, tarots, pétanque.....)

Tout au long de l'année, le Club organise des thés dansants, des repas à thème (Anniversaires, fêtes des pères et mères) des voyages, concours interclub de coinche et de pétanque ainsi que le traditionnel réveillon de la SAINT SYLVESTRE.

Venez nous rejoindre à la salle des associations de SAINT SAUVEUR où le meilleur accueil vous sera réservé;

A votre disposition pour toutes informations complémentaires



## Association Jeux, détente et loisirs.

L'association fêtera ses 10 ans à la fin du mois d'octobre !

Nous comptons actuellement 81 adhérents. Vous voulez connaître nos activités ?

Commençons la semaine :

Lundi 8 h : tout le monde à la gym jusqu'à 9 h. Activité douce, mise en forme pour la semaine. A noter que cette activité est suivie avec assiduité et que les participantes sont présentes du début de la saison jusqu'au dernier cours, sans faillir.

Bravo, Mesdames !

À 14h : informatique avec deux super animateurs, chacun sa semaine : l'un Jean vous fait découvrir les multiples utilisations du clavier et plus encore, le second, l'ami Claude vous fait découvrir l'art de faire et classer vos photos, réaliser un diaporama, y ajouter de la musique. Les deux cours réunis, croyez-nous, c'est génial!

Mardi 14h : Jeux de société : jeux de cartes (tarot, belote...) beau succès pour le scrabble qui après un petit moment de faiblesse effectue une belle remontée. Beau succès pour le bridge également, une semaine à Saint Sauveur, la suivante à Saint Marcellin !

Jeudi : Après le repos du mercredi, la randonnée. Presque de la promenade... Cette activité est en pleine expansion! Nous avons en formation deux animateurs qui viendront épauler Rose ..

Sortie l'après midi et, aux beaux jours, à la journée. Sorties raquettes, lorsque c'est possible. Cette activité se pratique toute l'année, même pendant les mois de juillet et août. Nous faisons aussi un peu de botanique grâce à Claude et quelques "passionnées". Après chaque balade, l'ami Claude nous fait un joli compte rendu avec photos et commentaires et nous l'avons désigné "meilleur reporter de l'année".

Nous avons mis en place "les livres voyageant" : Nous avons tous chez nous des livres qui s'ennuient sur les étagères, alors chacun apporte les siens, en emprunte, et profite de belles lectures... en toute confiance, l'armoire est toujours ouverte.

Nous avons d'autres projets pour l'année, repas, voyage....

Nous vous invitons à venir nous rencontrer. Notre association a pour but de vous faire partager quelques moments de détente et de convivialité. Elle permet de se rencontrer et de créer des liens de camaraderie, d'amitié. Vous pouvez faire une seule activité ou plusieurs à votre convenance et à votre rythme. Pas de limite d'âge !

Juste l'envie de passer un bon moment, et peut être se sentir moins seul.....

Association jeux détente et loisirs - Salle des associations - Mairie de Saint Sauveur  
Contact Mme Métrot 06 87 27 56 07 ou Mme Buisson 06 80 02 36 21



## Evènement « Matinée Boudins »



Comme chaque année la célèbre matinée boudins a eu lieu au Stade de St Vérand dimanche 14 Janvier. Les Bénévoles ont convié de nombreux amateurs de boudins, caillettes et saucissons. L'évènement a, une fois de plus, rencontré un vrai succès et nous tenons à adresser nos remerciements à tous les bénévoles et tous les fidèles clients

## Arbre de Noël

Arbre de Noël du club pour les enfants mais aussi pour les grands samedi 16 Décembre à la salle des fêtes de saint Vérand.

Une belle après-midi qui s'est déroulée au Savannah et cie à Valence où les enfants ont pu profiter pleinement des jeux d'intérieur et aussi du mini golf phosphorescent.



U17 Groupement Sud Dauphiné



Equipe Senior 1 – Match de la Coupe de France



## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

- ESCOFFIER Alix née le 03/10/2017
- DE SOUSA Chelsy née le 09/10/2017
- OLIVEIRA APOLINARIO Isaque né le 25/10/2017
- CHARRAS Clémence née le 06/01/2018
- ISSA Malya née le 26/01/2018

### MARIAGES

- CAVAGNE Gérard et DUPORT Véronique le 09/12/2017



### DECES

- GRECKSCH Raymond le 09/10/2017
- DOS SANTOS Manuel le 18/11/2017
- BUISSON Pierre le 29/12/2017



# AGENDA

MARS

*Mardi 6 mars*

*Réunion publique « salle multi-activités » 19h salle polyvalente*

*Samedi 17 mars*

*Anim'école - repas dansant, salle des fêtes*

*Mercredi 21 mars*

*Club de l'amitié - concours de coinche, salle des fêtes*

*Dimanche 25 mars*

*As VerSau- vide grenier, salle des fêtes et salle polyvalente*

AVRIL

*Samedi 7 avril*

*Anim'école- Carnaval au stade*

MAI

*Mardi 1<sup>er</sup> mai*

*Comité des fêtes- omelette géante, salle des fêtes*

JUIN

*Mercredi 6 juin*

*Club de l'amitié - concours de coinche et pétanque*

*Samedi 9 juin*

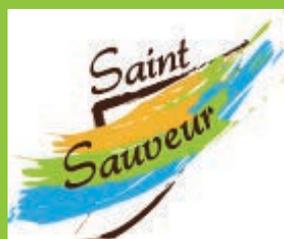
*Comité des fêtes- St Sauveur en fête*

*Samedi 16 juin*

*Même pas cap - spectacle « Amour Gainsbourg »*

*Vendredi 29 juin*

*Anim'école- Kermesse à l'école*



Responsable de la publication : Michel Gentit, Maire de Saint Sauveur

Conception, réalisation, impression : Royans Impressions :  
06 84 62 93 62 - Février 2017.

Merci aux membres de la commission communication pour leur contribution :

Nelly Allard, Audrey Belle, Jean-François Leduc,  
Cécile Fombaron et Isabelle Trouillet.